



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/48/326
24 août 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-huitième session
Point 72 c) de l'ordre du jour provisoire*

EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE CLOTURE DE LA DOUZIEME
SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Programme d'information des Nations Unies
sur le désarmement

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 4	2
II. RAPPEL DES FAITS	5 - 8	2
III. EXECUTION DU PROGRAMME D'ACTIVITES EN 1993 ET PROGRAMME D'ACTIVITES FUTURES	9 - 33	3
A. Activités régionales	9 - 14	3
B. Activités d'information et d'éducation . . .	15 - 20	4
C. Activités de formation	21 - 23	6
D. Manifestations spéciales	24 - 28	6
E. Activités du Département de l'information .	29 - 33	7
IV. ASPECTS FINANCIERS	34 - 41	8

Annexe

Fonds d'affectation spéciale du Programme des Nations Unies sur le désarmement : état financier récapitulatif au 30 juin 1993	10
--	----

* A/48/150 et Corr.1.

I. INTRODUCTION

1. Par sa résolution 47/53 D, adoptée sans vote le 9 décembre 1992, l'Assemblée générale a notamment félicité le Secrétaire général pour les efforts qu'il fait pour diffuser aussi largement que possible des informations sur la limitation des armements et le désarmement et pour exécuter un programme dynamique de séminaires et de conférences. Par ailleurs, l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa quarante-huitième session, un rapport portant sur la façon dont les organismes des Nations Unies auront exécuté en 1993 les activités au titre du Programme et sur celles qu'ils envisagent pour 1994. De surcroît, elle a décidé que la Campagne mondiale pour le désarmement serait connue désormais sous le nom de "Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement" et le Fonds d'affectation spéciale de la Campagne mondiale pour le désarmement sous le nom de "Fonds d'affectation spéciale pour le Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement".

2. Le présent rapport répond à cette demande de l'Assemblée. La section II contient un rappel des faits relatifs au Programme d'information sur le désarmement, ainsi que du cadre dans lequel les activités correspondantes sont conçues et réalisées. La section III donne un aperçu des activités menées depuis octobre 1992 par le Bureau des affaires de désarmement aussi bien que le Département de l'information. La section IV est consacrée aux aspects financiers du Programme.

3. En ce qui concerne les activités prévues pour 1994, il conviendrait de noter que moins d'éléments seront exécutés que lors des années précédentes. L'exécution de certains éléments sera suspendue à titre temporaire afin d'atténuer la crise financière que connaît actuellement l'Organisation des Nations Unies, dont le Bureau des affaires de désarmement. Cette suspension temporaire concerne en particulier les projets qui sont financés sur des fonds extrabudgétaires, telles les conférences et réunions, le personnel du Bureau des affaires de désarmement étant appelé en pareils cas à accomplir des tâches dont il ne saurait s'acquitter dans les circonstances actuelles. On trouvera plus de amples renseignements sur la question dans le rapport sur le Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement que le Secrétaire général présentera à l'Assemblée générale en 1994.

4. Le présent rapport devrait être rapproché du rapport du Secrétaire général sur le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique et le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (A/48/...).

II. RAPPEL DES FAITS

5. La fonction de diffusion d'informations sur la limitation des armements, le désarmement et la sécurité internationale, dont l'importance avait été reconnue par l'Assemblée générale à sa première session extraordinaire consacrée au désarmement, tenue en 1978, a été rendue officielle dans le cadre d'un programme connu sous le nom de Campagne mondiale pour le désarmement, lancée par l'Assemblée générale à sa deuxième session extraordinaire consacrée au désarmement, en 1982. L'objectif de la Campagne était de faire connaître,

d'enseigner et de faire comprendre et soutenir dans le public l'importance d'une action multilatérale en faveur de la limitation des armements et du désarmement et elle visait cinq groupes, à savoir les représentants élus, les instituts de recherche, les milieux de l'enseignement, les organisations non gouvernementales et les médias.

6. Le programme s'est adapté aux changements extraordinaires survenus dans les relations internationales au cours des cinq années passées. Tout en gardant les mêmes objectifs fondamentaux et la même structure de base, il a considérablement élargi sa portée, pour englober toute une gamme de questions que le nouveau climat politique a fait naître, et en se dotant des moyens d'étudier les questions spécifiques, de manière approfondie. Les Etats étant de plus en plus disposés à débattre des problèmes, nouveaux et anciens, dans un esprit constructif et en évitant les affrontements, les activités d'information sur le désarmement menées par les Nations Unies sont de mieux en mieux soutenues. En témoignent la décision prise, à la quarante-septième session de l'Assemblée générale, de rebaptiser le programme d'information, ainsi qu'il est indiqué à la section I, et l'accroissement des annonces de contributions au Fonds d'affectation spéciale du Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement (voir section IV ci-dessous).

7. Dans le cadre de son mandat et dans toutes ses activités, le Bureau des affaires de désarmement a prêté une attention grandissante aux questions de portée mondiale les plus urgentes en matière de désarmement, telles que la non-prolifération sous tous ses aspects, ainsi que les moyens de promouvoir des approches régionales du désarmement et des mesures de confiance, notamment une transparence plus grande des questions militaires.

8. Au cours de la période visée par le présent rapport, les activités du Programme ont porté sur les quatre domaines traditionnels : activités régionales, activités d'information et d'éducation, activités de formation et manifestations spéciales. En outre, le Département de l'information, conformément à son propre mandat, mais aussi en coopération avec le Bureau des affaires de désarmement, a continué par diverses activités à soutenir l'oeuvre de l'ONU en matière de maîtrise des armements et de désarmement.

III. EXECUTION DU PROGRAMME D'ACTIVITES EN 1993 ET PROGRAMME D'ACTIVITES FUTURES

A. Activités régionales

9. Comme indiqué plus haut, la communauté internationale encourage activement la recherche de solutions régionales aux problèmes régionaux. Soit par le biais des centres régionaux soit en coopération avec les différents gouvernements, le Bureau des affaires de désarmement s'emploie à promouvoir cette approche en organisant à l'échelon régional des conférences, réunions et séminaires afin de faciliter l'échange de vues et d'informations entre les organismes et experts gouvernementaux et non gouvernementaux. Au cours de la période considérée, quatre réunions de ce genre ont été tenues en coopération avec les différents gouvernements et avec le concours d'autres institutions, comme expliqué plus bas. [Pour les détails concernant les réunions régionales convoquées par les centres régionaux, se référer au rapport du Secrétaire général sur les centres régionaux (A/48/...)].

Colloque sur la transparence des questions d'armement : région de la Méditerranée, Florence (Italie), 29 mars-1er avril 1993

10. Ce colloque était organisé en coopération avec la rencontre sur les problèmes de paix et de guerre, et grâce au soutien du Gouvernement italien et de la ville de Florence, qui ont également contribué au financement des travaux, dont l'objet était d'étudier les concepts d'ouverture et de transparence appliqués à la recherche de la paix, de la sécurité et du désarmement, en particulier dans la région de la Méditerranée.

Conférence sur les questions de désarmement, Kyoto (Japon), 13-16 avril 1993

11. Cette conférence, la troisième d'une série tenue à Kyoto sur les questions de désarmement, a été organisée en coopération avec le Gouvernement japonais et la préfecture de Kyoto. Elle était financée à l'aide de fonds extrabudgétaires fournis, à cette fin, à l'Organisation des Nations Unies par le Gouvernement japonais. Le principal but de la Conférence était d'examiner les tendances qui se dessinaient dans le domaine de la sécurité nationale dans la période de l'après-guerre froide et d'étudier les défis qui se posaient dans le domaine du désarmement dans un monde de plus en plus interdépendant.

Colloque sur les approches régionales des mesures de confiance et de sécurité, Graz (Autriche), 2-4 juin 1993

12. Ce colloque a été organisé en coopération avec le Gouvernement autrichien et la ville de Graz et financé à l'aide de fonds extrabudgétaires fournis, à cette fin, à l'Organisation des Nations Unies par le Gouvernement autrichien. Il visait à examiner les principaux défis qui se posaient aux Etats dans l'application de mesures de confiance et dans l'élaboration de méthodes en matière d'instauration de la confiance en Amérique latine, en Afrique, dans la région d'Asie et du Pacifique et en Europe.

Colloque sur la sécurité, le désarmement et les mesures de confiance dans le contexte de la CEI, Kiev, 27-30 septembre 1993

13. Ce colloque a été organisé en coopération avec le Gouvernement ukrainien et grâce au soutien financier de plusieurs autres gouvernements et institutions. Son objet était de cerner les problèmes de sécurité des divers Etats membres de la Communauté d'Etats indépendants (CEI) compte tenu de l'évolution qui survenait dans la situation politique et stratégique dans la région, et d'étudier les moyens dont les Etats et les organisations internationales extérieures à la CEI pourraient aider les nouveaux Etats indépendants à promouvoir la stabilité et la coopération dans certains domaines d'intérêt.

14. Le Japon s'est proposé d'accueillir des réunions analogues en 1994.

B. Activités d'information et d'éducation

15. Les activités d'information et d'éducation consistent à établir et diffuser diverses publications, destinées essentiellement aux spécialistes et aux organisations non gouvernementales qui oeuvrent dans ce domaine, ainsi qu'à

maintenir des rapports directs avec les organisations non gouvernementales, les médias, les institutions de recherche et les établissements universitaires.

16. L'ouvrage de référence du Bureau, l'Annuaire du désarmement des Nations Unies, porte sur les travaux des organes des Nations Unies s'occupant du désarmement, à savoir la Première Commission et la Commission du désarmement. Il porte aussi sur l'activité de l'organe de négociation multilatéral - la Conférence du désarmement -, les faits nouveaux dans diverses régions et les négociations entre la Fédération de Russie et les Etats-Unis d'Amérique; son supplément, Etat des accords multilatéraux en matière de désarmement et de contrôle des armements, est un recueil de textes des traités sur la question, et d'informations sur l'état des adhésions à ces traités. La revue périodique trimestrielle Désarmement, les Topical Papers, la "série d'études" et Désarmement-Bulletin portent sur des questions spécifiques. On s'attache tout particulièrement à faire paraître les publications à temps et à traiter les questions, notées dans la section précédente, qui présentent un intérêt accru pour les Etats Membres. Le Bureau a de plus en plus fait appel aux milieux universitaires et aux établissements de recherche pour ce qui est des articles à inclure dans la revue périodique et des communications à présenter aux conférences régionales. Ces articles et communications sont ensuite publiés en tant que Topical Papers.

17. Au cours de la période considérée, le Bureau a publié et diffusé les publications ci-après :

- a) Annuaire du désarmement des Nations Unies, vol. 17 (1992);
- b) Etat des accords multilatéraux en matière de désarmement et de contrôle des armements, quatrième édition, 2 vol.;
- c) Désarmement : Revue périodique de l'Organisation des Nations Unies (quatre numéros);
- d) Désarmement - série d'études (un numéro);
- e) Topical Papers (cinq numéros);
- f) Désarmement-Bulletin (quatre numéros).

18. Dans les mois à venir et en 1994, le Bureau des affaires de désarmement continuera à diffuser des informations sur le désarmement. Toutefois, son programme de publication sera réduit et la priorité donnée à l'Annuaire et à la revue Désarmement.

19. Au cours de la période considérée, le Bureau des affaires de désarmement a continué, de concert avec l'Association internationale des recteurs d'université, à participer à un projet conjoint visant à développer des cours types en matière de maîtrise des armements, de désarmement et de sécurité à l'intention des étudiants des quatre premières années de l'enseignement supérieur et des établissements spécialisés en ce domaine dans le monde entier. Outre l'élaboration de cours prenant en compte les nouvelles réalités en matière de sécurité internationale, des efforts ont été faits pour faire connaître le

projet grâce à un exposé sur l'éducation en matière de maîtrise des armements, à l'intention d'un groupe de recteurs d'université de 50 Etats, et à un séminaire destiné à des experts de pays en développement.

20. Le Bureau des affaires de désarmement a continué à organiser des exposés pour les groupes de passage aux Nations Unies, à New York comme à Genève. Il s'agissait notamment de groupes de parlementaires et de représentants élus d'Etats Membres, de groupes religieux, de groupes d'étudiants et d'élèves, d'enseignants et de représentants d'organisations non gouvernementales, nationales et internationales. Le personnel du Bureau a également continué d'assister et de participer aux autres manifestations organisées par les organisations non gouvernementales et d'être disponible pour des conférences dans diverses universités.

C. Activités de formation

21. La formation offerte aux jeunes diplomates dans le cadre du programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement permet de former une trentaine de boursiers venant pour la plupart de pays en développement. Au titre du programme qui dure 12 semaines, les boursiers suivent une série de cours, assistent à des réunions de la Conférence du désarmement et de la Première Commission de l'Assemblée générale et se rendent dans divers pays hôtes. Les cours de 1993 ont porté sur des sujets tels que les approches régionales du désarmement, la non-prolifération, la transparence, le droit humanitaire international dans les conflits armés et les menaces non militaires contre la sécurité. On trouvera de plus amples renseignements sur les activités menées dans le cadre de ce programme dans le rapport correspondant présenté par le Secrétaire général à l'Assemblée générale à la session en cours (A/48/...).

22. Le Bureau des affaires de désarmement offre également, grâce à son programme de stages, une formation aux étudiants diplômés. Organisée en coopération avec le Programme spécial de stages des Nations Unies, cette activité a pour but de présenter aux étudiants les activités menées par les Nations Unies dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement. Les étudiants reçoivent une formation en cours d'emploi et ont l'occasion d'assister aux délibérations des organes chargés du désarmement au Siège, telles la Première Commission et la Commission du désarmement. Au cours de la période examinée, le Bureau a ainsi formé 10 étudiants diplômés de différentes régions.

23. Un programme analogue est organisé par le Service de Genève du Bureau des affaires de désarmement, en collaboration avec le Service d'information de l'Office, afin de permettre aux étudiants qui poursuivent des études supérieures avancées de se familiariser avec les travaux de la Conférence du désarmement.

D. Manifestations spéciales

24. En 1992, comme les années précédentes, la Semaine du désarmement (commençant le 24 octobre) a été marquée par diverses manifestations tant au Siège qu'à l'Office des Nations Unies à Genève. A New York, la Première Commission lui a consacré sa 18e séance, le 27 octobre (voir A/C.1/47/PV.18), à laquelle des déclarations ont été faites par le Président de l'Assemblée générale, le Secrétaire général qui a présenté son rapport intitulé "Nouvelles

dimensions de la réglementation des armements et du désarmement dans la période de l'après-guerre froide" (A/C.1/47/7), et le Président de la Première Commission.

25. Au cours de la Semaine, a eu lieu un forum consacré à la Convention sur les armes chimiques. Organisée par le Comité des ONG pour le désarmement et coparrainée par le Bureau des affaires de désarmement et le Département de l'information, cette manifestation a vu la participation des experts ci-après en qualité d'animateurs (intervenants) : l'Ambassadeur Paul O'Sullivan d'Australie, M. Julio Fiol du Chili, l'Ambassadeur Adolf Ritter von Wagner d'Allemagne, M. Hassan Mashhadi de la République islamique d'Iran et l'Ambassadeur Stephen Legogar des Etats-Unis.

26. Dans le cadre de la Semaine, le Service de Genève du Bureau des affaires de désarmement a organisé une exposition sur les instruments juridiques internationaux et les publications des Nations Unies en matière de désarmement. Le Service de Genève a également participé à une réunion du Comité spécial des ONG pour le désarmement (Genève), dont les débats ont porté en grande partie sur le rapport du Secrétaire général intitulé "Agenda pour la paix" (A/47/277-S/24111).

27. Des manifestations et des activités analogues sont envisagées pour la Semaine du désarmement de 1993.

28. Pendant la Semaine du désarmement, de nombreux centres d'information des Nations Unies ont publié des documents d'information spéciaux pour la radio, la télévision et la presse, organisé des expositions et coopéré avec les organisations non gouvernementales locales à l'organisation de manifestations spéciales. Le Département de l'information a produit, en anglais et en français, un documentaire radiophonique de 15 minutes sur le thème "Désarmement et paix".

E. Activités du Département de l'information

29. Au cours de l'année écoulée, le Département de l'information a poursuivi son appui au Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement. Les documents publiés soulignent la nécessité d'endiguer la prolifération des armes de destruction massive, d'accomplir de nouveaux progrès dans le désarmement classique et de mettre au point un régime international pour la surveillance du transfert des armements.

30. Le Département a produit, pour diffusion dans le monde entier dans les langues officielles de l'ONU et dans d'autres langues, des programmes radiophoniques et vidéo sur divers aspects du désarmement et des questions y relatives. La Division de la radio a consacré plusieurs programmes à des sujets tels que le désarmement après la guerre froide; la Convention sur les armes chimiques; favoriser la transparence des transferts internationaux d'armes; et le Moyen-Orient, zone exempte d'armes nucléaires. Largement diffusées, les productions vidéo comportaient des éditions de l'émission L'ONU en action/CNN World Report traitant de la reconversion et des armes chimiques.

31. Le Siège aussi bien que le réseau de centres et de services d'information ont mené toute une gamme d'activités : visites guidées au Siège, conférences, conférences de presse, séminaires, réunions et projection ou prêt de films du Département de l'information concernant le désarmement. Le Département a produit un dossier de presse (DPI/1314) sur le rapport du Secrétaire général concernant les nouvelles dimensions du désarmement, mentionné plus haut. Des documents et d'autres matériels d'information sur le désarmement ont été exposés à la Foire aux informations sur les Nations Unies, organisée au Siège en octobre, et vus par 18 238 visiteurs. Au cours de la période considérée, le Groupe des renseignements pour le public a répondu à plus de 600 demandes de matériels d'information et de renseignements sur le désarmement.

32. Grâce aux bulletins qu'ils publient, aux manifestations spéciales et aux conférences qu'ils organisent, les centres d'information ont appelé l'attention sur l'oeuvre des Nations Unies en matière de désarmement, en particulier durant la Semaine du désarmement. En outre, ils ont assuré les services de presse pour les ateliers et séminaires organisés par le Bureau des affaires de désarmement, et aidé à les faire couvrir par les médias.

33. En coopération avec le Bureau des affaires de désarmement, le Département de l'information envisage de publier des dépliants sur des sujets comme la Convention sur les armes chimiques et le registre des armes et d'organiser un certain nombre de manifestations dans le cadre de la Semaine du désarmement de 1993.

IV. ASPECTS FINANCIERS

34. Les contributions volontaires restent la principale source de financement des activités menées par le Bureau en application du programme. Agissant en application de la résolution 46/37 A de l'Assemblée générale, en date du 6 décembre 1991, le Secrétaire général a convoqué, le 30 octobre 1992, la dixième Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions à la Campagne mondiale pour le désarmement pour donner aux Etats Membres l'occasion de soutenir financièrement les diverses activités menées par les Nations Unies dans le domaine du désarmement.

35. Soixante-douze pays ont assisté à la Conférence et 24 d'entre eux y ont fait une déclaration. Si les annonces de contributions au Programme d'information ont sensiblement augmenté par rapport à l'année dernière, celles faites en faveur des centres régionaux sont restées modiques.

36. A la Conférence, 21 Etats ont annoncé des contributions intégralement en monnaies convertibles. En outre, trois Etats Membres ont envoyé des annonces écrites. Des contributions s'élevant au total à 276 765 dollars ont été annoncées pour le Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement.

37. Les donateurs ont aussi annoncé des contributions d'un montant total de 114 375 dollars pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (dont 79 579 dollars étaient destinés au Séminaire sur les mesures de confiance et de sécurité en Afrique australe tenu à Windhoek), de 482 376 dollars pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique (dont 450 000 dollars réservés pour la Conférence des Nations Unies sur les questions de désarmement tenue à Kyoto au

Japon) et de 92 081 dollars pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (dont 72 581 dollars destinés au Séminaire sur la prolifération des armes et les mesures de confiance et de sécurité en Amérique latine tenu à Asunción au Paraguay). Des contributions se montant au total à 573 027 dollars ont été annoncées pour l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le développement.

38. Aux contributions annoncées lors de la Conférence, il faut ajouter les contributions versées par les Etats Membres au Fonds d'affectation spéciale jusqu'au 30 juin 1993, soit 88 336 dollars (voir aussi A/CONF.161/2).

39. Des dispositions sont prises pour organiser la onzième Conférence pour les annonces de contributions, conformément à la résolution 47/53 D de l'Assemblée générale. Elle sera convoquée par le Secrétaire général pendant la Semaine du désarmement de 1993.

40. Pour financer l'exécution du programme d'activités de juillet 1992 à juin 1993, 140 996 dollars en monnaies convertibles et 20 869 dollars en monnaies non convertibles ont été prélevés sur le Fonds d'affectation spéciale. Au 30 juin 1993, le solde disponible du Fonds (non compris les contributions annoncées mais non versées) était de 268 891 dollars en monnaies convertibles et de 13 265 dollars en monnaies non convertibles (aux taux de change officiels du 30 juin 1993).

41. Les fonds qui n'auront pas été utilisés serviront à exécuter le programme d'activités proposé pour 1994. Les modalités d'utilisation des soldes en monnaies non convertibles seront déterminées ultérieurement en consultation avec les pays donateurs.

ANNEXE

Fonds d'affectation spéciale du Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement
(connu auparavant sous le nom de Fonds d'affectation spéciale de la Campagne mondiale pour
le désarmement) : Etat financier récapitulatif au 30 juin 1993

(En dollars des Etats-Unis)

	Monnaies convertibles	Monnaies non convertibles	Total
I. Recettes 1982-juin 1992			
Contributions annoncées par des Etats Membres	1 752 658	4 421 811	6 174 469
Contributions annoncées par des donateurs privés	161 121	-	161 121
Intérêts créditeurs	237 172	2 377	239 549
Total partiel	2 150 951	4 424 188	6 575 139
Juillet 1992-juin 1993			
Contributions annoncées par des Etats Membres	403 314	626	403 940
Contributions annoncées par des donateurs privés	25 000	-	25 000
Intérêts créditeurs	4 294	1 145	5 439
Recettes accessoires	4 501	-	4 501
Total partiel	437 109	1 771	438 880
Recettes totales (1982-1993)	2 588 060	4 425 959	7 014 019
II. Dépenses			
1982-1992	1 719 770	2 623 084	4 342 854
Juillet 1992-juin 1993	140 189	3 940	144 129
Dépenses totales (1982-1993)	1 859 959	2 627 024	4 486 983
III. Solde du Fonds au 30 juin 1993			
a) Contributions annoncées ou directement versées			
Montant total des contributions annoncées ou directement versées (1982-1993)	2 588 060	4 425 959	7 014 019
<u>A déduire</u> : Contributions encaissées	2 270 569	3 020 742	5 291 311
<u>A déduire</u> : Perte de change nette sur les contributions annoncées	9 557	1 403 339	1 412 896
Contributions annoncées mais non versées	307 934	1 878	309 812
b) Contributions encaissées	2 270 569	3 020 742	5 291 311
<u>A déduire</u> : Perte de change sur l'encaisse	141 719	380 453	522 172
<u>A déduire</u> : Dépenses totales (1982-1993)	1 859 959	2 627 024	4 486 983
Solde disponible au 30 juin 1993 (non compris les contributions annoncées mais non versées)	268 891	13 265	282 156
